

8 Faits divers & Justice

Lutte contre la criminalité économique

Albert Ntoutoume Emane " mordu par Mamba " à Oyem



Albert Ntoutoume Emane: dans l'œil du cyclone ?

SCOM
Libreville/Gabon

ALBERT Ntoutoume Emane, le fils de l'ancien Premier ministre Jean-François Ntoutoume Emane, a été mis aux arrêts, vendredi dernier, par les éléments de la Police judiciaire (PJ) d'Oyem. Ce compatriote, qui a été

appréhendé à la suite d'une jonction de procédures, est soupçonné de corruption active dans le cadre du projet de construction du Grand marché de Libreville (GML). Il sera bientôt mis à la disposition des Officiers de police judiciaire (OPJ) de la capitale gabonaise. Le mis en cause a été interpellé à l'hôtel Mvett Palace, situé en plein cœur d'Oyem. Dans la foulée,

trois personnes qui se trouvaient aux côtés de celui qui, actuellement, est vice-président du Rassemblement des patriotes républicains (RPR), le parti créé par son père, ont été embarquées par des flics en civil. Le point de départ de ce qui pourrait bien devenir une affaire - on parle de détournement de deniers publics -, est une plainte déposée par l'agent judiciaire de l'Etat auprès du

procureur de la République près le tribunal de première instance de Libreville, pour des malversations financières commises par Albert Ntoutoume Emane dans le cadre d'un marché passé entre le Gabon et la société Webcor, en vue de l'aménagement du Grand marché de Libreville, dans les environs de la Peyrie. **FORCE DOIT RESTER À LA LOI** • Fait surprenant: alors que la réalisation de

l'édifice futuriste se fait toujours attendre, notre pays est condamné, le 21 juin dernier, en France, à dédommager l'entreprise adjudicataire du marché à hauteur de 65 milliards de francs. Au motif d'une rupture abusive de l'accord de construction. Entre-temps, l'initiateur du contrat, qui n'est autre qu'Albert Ntoutoume Emane, dont le géniteur était le maire de Libreville au moment des faits, aurait reçu des rétro commissions. « C'est donc au regard des éléments de la saisine faite par l'agent judiciaire de l'Etat, qu'une enquête a été ouverte par le parquet de Libreville », précise une source proche de l'enquête. Malheureusement, à ce qu'il semble, le mis en cause n'aurait pas déféré

aux multiples convocations à lui adressées par les agents de la Direction générale de la contre-ingénierie et de la sécurité militaire - une administration plus connue sous l'appellation B2 - pour s'expliquer sur ses rapports avec ce dossier. La même source explique que Albert Ntoutoume Emane se serait obstiné à ne pas répondre aux convocations qui lui ont été adressées, au travers de son conseil. « Force devant rester à la loi, le mis en cause était donc activement recherché. Toute chose qui a conduit à son arrestation, vendredi dernier, à Oyem », fait savoir une source militaire proche du parquet de Libreville. Affaire à suivre.

Les brèves du week-end

• Un homme agressé à la machette par des voyous au PK 6

UN homme d'une vingtaine d'années a été agressé par trois individus au PK 6, à l'endroit appelé "Sous le panneau". Le lendemain de cette agression, la victime s'est rendue au commissariat de police pour porter plainte. Le jeune homme, qui portait encore les traces de l'agression - il avait une main bandée -, explique que quelque temps après avoir emprunté un taxi au PK 10, il est descendu à "Sous le panneau" à 22 heures. C'est pendant qu'il attendait un autre véhicule pour le quartier Charbonnages, sa destination finale, que trois jeunes gens, surgis de nulle part et armés de machettes, l'ont pris à partie. Dans l'indifférence totale des personnes présentes sur les lieux. La victime a été détournée jusqu'au dernier centime et s'en est sortie avec 17 points de suture à la main gauche.

• Quatre adolescents agressent une femme enceinte au boulevard Triomphal

QUATRE adolescents, âgés entre 13 et 14 ans, tous élèves en classes de 4e et de 5e années dans une école primaire de Libreville, ont braqué, dans la nuit de mercredi dernier, une femme enceinte dans les environs du boulevard Triomphal Omar-Bongo. Suite à une plainte déposée par la victime à la Brigade de police judiciaire (BSPJ) du Palais de justice de Libreville, les quatre jeunes voyous ont été interpellés le lendemain de leur forfait. Lors de leur audition, ils sont passés aux aveux. Ils racontent que les faits se sont produits à 23 heures, en face de l'ambassade de Russie. "La dame enceinte est descendue du taxi et nous nous sommes rapprochés d'elle pour lui demander quelques pièces. Aussitôt, l'un de nous l'a tenue avec son avant-bras par le cou, et les trois autres ont sorti des fourchettes de leurs poches, puis on lui a intimé l'ordre de nous remettre toutes ses affaires. Ce braquage nous a rapporté un téléphone portable et 1500 francs", ont-ils révélé aux enquêteurs.

• Des Chinois agressent un de leurs employés à Mandji

Depuis quelques jours, une vidéo fait le tour des réseaux sociaux. On y voit notamment des Chinois, armés de bâtons, agresser un jeune homme. Celui-ci tente, en vain, de se débattre pour échapper à ses agresseurs. La victime, la tête et le visage en sang, serait un de leurs employés. Jointe au téléphone pour en savoir davantage sur cette affaire, une source militaire nous a expliqué que le jeune homme en question faisait partie d'un groupe d'agents licenciés dans un chantier forestier chinois opérant dans la région de Mandji, dans la province de la Ngounié. A la suite de ce licenciement, le jeune homme aurait tenté d'organiser un mouvement d'humeur sur le chantier, empêchant ainsi les autres travailleurs de bosser. Vexés par cette initiative, ses ex-employeurs chinois ont alors décidé le punir. La même source nous a confié que la victime a décidé de porter plainte contre ses agresseurs.

Rassemblées par Abel EYEGHE ÉKORE

Un mois après son évasion en pleine audience foraine

" Satan " reconduit à la prison centrale de Franceville

D.K.
Franceville/Gabon

INCARCERE en avril 2018 à la prison centrale de Franceville pour vol aggravé, Bertrand Mikoumandzi, alias Satan, s'était fait la belle, en juillet dernier, lors des audiences foraines organisées au tribunal de première instance du chef-lieu de la province du Haut-Ogooué. Ce jour-là, aux environs de 23 heures, alors que des détenus attendent leur tour de passer en jugement, dans une salle d'audience faiblement éclairée, ce Gabonais âgé de 32 ans, et son complice Carl Ryden Leyinda Mouyanga, écroué en mai dernier pour vol aggravé et évasion, réussissent à tromper la vigilance des matons pour quitter la pièce, puis prennent le



Bertrand Mikoumandzi, alias Satan. Il avait faussé compagnie aux matons en pleine audience foraine.

large. Par la suite, toutes les forces de sécurité et de l'ordre de la province du

Haut-Ogooué seront mises sur les dents, afin de les retrouver.

Il y a quelques jours, cette chasse à l'homme a porté ses fruits, car Satan a été arrêté par la Police judiciaire (PJ), au quartier Mangoungou, dans le troisième arrondissement de Franceville. Le plus cocasse, c'est son attitude au moment de son interpellation: il fumait tranquillement une cigarette devant une épicerie. Pour quelqu'un qui est recherché...

Après avoir été placé en garde à vue, puis auditionné, le bagnard a été reconduit à la maison d'arrêt de Yéné, avec maintenant deux chefs d'accusation : vol aggravé et évasion. Quant à son complice, Carl Ryden Leyinda Mouyanga, il est toujours en cavale, mais reste activement recherché.